



Regio Basiliensis

Bâle, octobre 2020

Prise de position du comité directeur de la Regio Basiliensis « Le coronavirus dans la région frontalière : ce qu'il faut re- tenir »

La pandémie de coronavirus a entraîné une fermeture des frontières pendant trois mois dans la région des Trois Pays du Rhin supérieur, avec des conséquences majeures. Sur le plan économique, politique et sociétal, il est clairement apparu que la région trinationale est particulièrement interconnectée et interdépendante. La pandémie constitue un défi sans précédent pour la région du Rhin supérieur et témoigne de la nécessité d'une gestion déterminée et globale en cas de crise au niveau national, régional et local, ainsi qu'à l'échelle de l'UE. Tout doit être entrepris pour surmonter la crise de manière concertée au niveau trinational et garantir notre mode de vie transfrontalier. Par conséquent, un lobbying à l'échelon national et européen est nécessaire pour mettre en avant les préoccupations de la région frontalière trinationale.

Sur le plan de l'économie et de la formation, la fermeture des frontières a principalement mis en lumière la dépendance de la région vis-à-vis des travailleuses et travailleurs frontaliers. Ces derniers ont eu peur de ne plus pouvoir franchir la frontière et de se voir imposer l'obligation de travailler dans leur propre pays. Bien que le trafic de marchandises n'ait jamais été menacé, les entreprises de la région ont pris conscience que les pays voisins constituent des marchés importants en termes d'approvisionnement et de distribution. La coopération dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation s'est pratiquement arrêtée. De nombreuses lignes de transport public transfrontalières ont été touchées et les points de franchissement des frontières encore ouverts ont connu d'importants embouteillages.

Sur le plan sociétal et culturel, les échanges et les activités de loisirs transfrontaliers ont totalement cessé. Les visites aux proches, aux connaissances et aux partenaires de vie ont été interrompues. Les entrées des étrangers sans titre de séjour valable ont été totalement interdites. Le dialogue transfrontalier et les échanges au sein de la société civile ont connu un coup d'arrêt.

Sur le plan politique et social, on a pu observer que la mise en place de solutions régionales et transfrontalières a été rendue quasiment impossible en raison de l'état d'urgence national. Face à cette situation, des mesures totalement incohérentes ont été prises de part et d'autre de la frontière. Cette absence de coordination demeure

d'actualité après la réouverture des frontières, notamment quand on constate que l'application suisse consacrée au coronavirus n'est pas compatible avec celles des pays voisins.

Préparation en vue de la prochaine crise : revendications adressées aux responsables politiques du Rhin supérieur

La Regio Basiliensis exhorte les responsables politiques du Rhin supérieur et nationaux à prendre des mesures juridiques et politiques en faveur d'une gestion efficace des pandémies et des crises dans la région transfrontalière trinationale.

Les mesures suivantes sont requises sans attendre :

- **Mise en place d'une cellule de crise trinationale pour le Rhin supérieur avec description des tâches de chacun et cahier des charges pour la coordination des mesures** : en cas de situation d'urgence, une cellule de crise transfrontalière et la spécification de dispositifs et de procédés transfrontaliers sont nécessaires.
- **Renforcement des relations publiques transfrontalières** : des informations coordonnées et bilingues à destination de la population de la région frontalière trinationale doivent être accessibles en cas de pandémie ou de catastrophe.
- **Développement de fondements et de compétences juridiques pour les acteurs régionaux** : en cas de pandémie ou de catastrophe, le niveau régional (cantons, Länder, régions et départements) des trois pays doit bénéficier de ses propres compétences décisionnelles dans certains domaines afin de prendre des décisions concertées avec les partenaires des pays voisins pour l'ensemble du Rhin supérieur.

Les prochaines étapes et mesures recommandées sont les suivantes :

- **Plan transfrontalier concerté pour la gestion des pandémies et des catastrophes** : l'élaboration et la mise en œuvre à brève échéance d'un plan de gestion des pandémies interrégional transfrontalier sont nécessaires.
- **Renforcement de la coopération transfrontalière des forces d'intervention et de la sécurité civile** : la coopération peut être renforcée et le dialogue consolidé au travers d'exercices communs. De plus, la formation initiale et continue des personnels dirigeants au niveau trinational doit être améliorée.
- **Intensification de la coopération en matière de santé** : les obstacles juridiques à la coopération trinationale dans le secteur de la santé doivent être abolis et des accords pour la coopération en temps de crise doivent être signés.

- **Garantie de la mobilité en cas de pandémie ou de catastrophe** : la circulation doit être maintenue autant que possible afin de permettre le franchissement des frontières. Des structures décisionnelles transfrontalières doivent être envisagées pour l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.
- **Facilitation des conditions de travail des travailleurs frontaliers** : mise en place d'un cadre juridique pour le télétravail et le travail numérique afin de ne pas pénaliser les travailleuses et travailleurs frontaliers en matière de fiscalité et d'assurance sociale.
- **Maintien de l'ouverture des frontières en cas de crise dans la mesure du possible** : les frontières doivent rester ouvertes à la population et à l'économie à tout moment dans la mesure du raisonnable au vu de la situation épidémiologique.
- **Prise en compte de la situation frontalière dans les mesures de développement et de soutien de l'économie** : les instruments incitatifs et les mesures de soutien des trois pays doivent tenir compte du contexte transfrontalier.

La Regio Basiliensis adresse ces requêtes :

aux gouvernements des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie, du Jura et de Soleure ; aux gouvernements des Länder de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg ; à la Préfecture de la Région Grand Est, à la Région Grand Est, au Département du Bas-Rhin et au Département du Haut-Rhin ; aux Ministères des Affaires étrangères de France, d'Allemagne et de Suisse.

La Regio Basiliensis porte la présente prise de position à la connaissance :

des acteurs économiques, scientifiques et de la société civile, ainsi que des instances transfrontalières du Rhin supérieur.